

GUIDE PRATIQUE SPECIAL ETUDIANT

ADMISSION POST BAC

IMMOBILIER : VOTRE CAUTION

QUESTIONS À UN PRO...

TEMOIGNAGES

ETUDIER AU CANADA

LE CROUS

VOUS AVEZ DROIT À DES AIDES

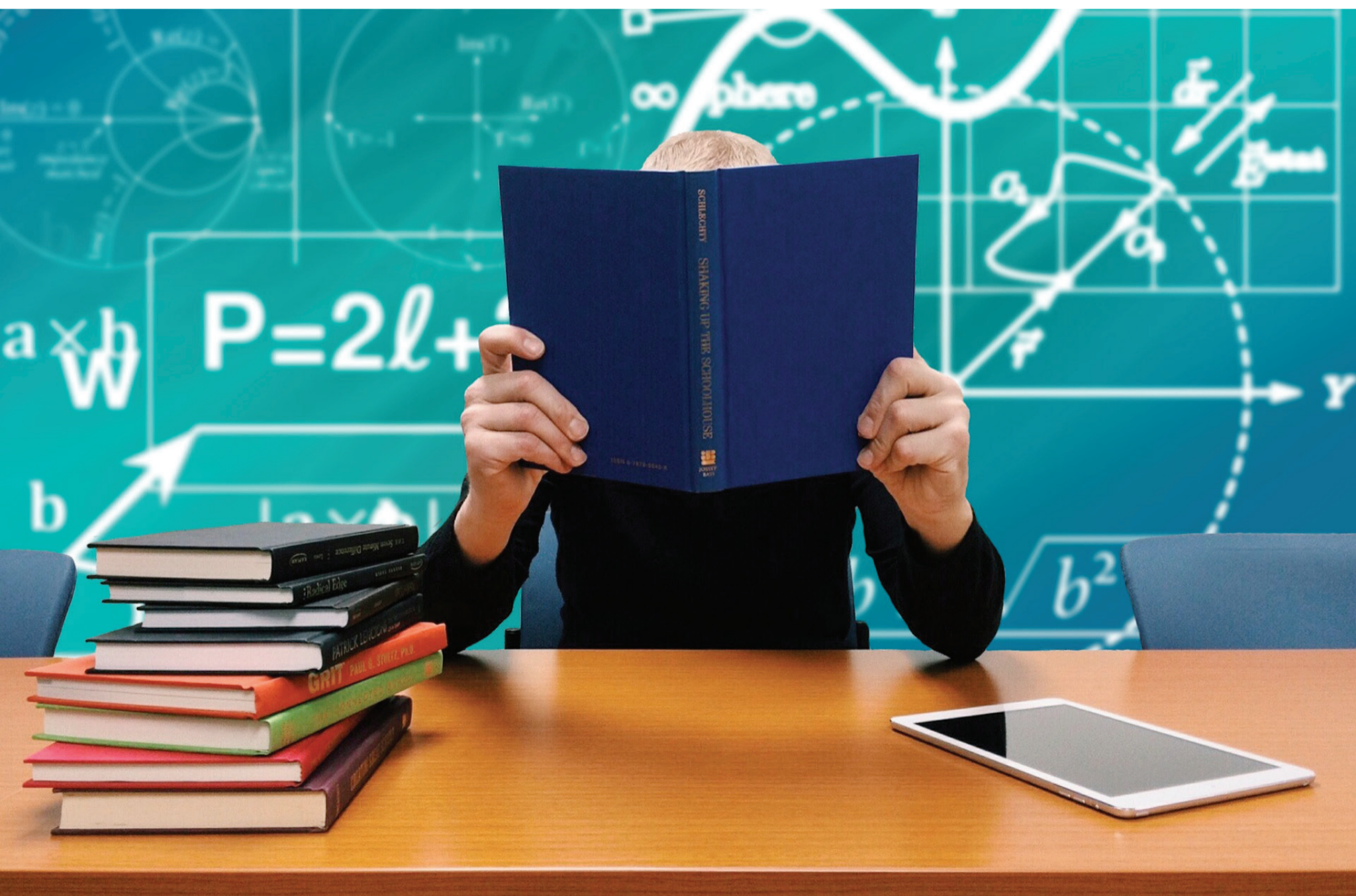
L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES

Soualiga Post

SOMMAIRE

- | | | | |
|---|--|----|---|
| 3 | Un portail internet pour s'inscrire | 9 | Aider à découvrir le monde du travail |
| 4 | Focus sur l'Université des Antilles | 10 | Questions étudiants...
Allister
Jahaira |
| 7 | Étudier au Canada ? | 12 | Se loger avec le CROUS |
| 8 | Immobilier : on ne doit pas vous refuser votre caution au prétexte que vous êtes ultramarins | 13 | Les aides financières |

GUIDE PRATIQUE GRATUIT ÉDITÉ PAR SOUALIGA ÉDITIONS



RETROUVEZ CE GUIDE PRATIQUE EN TÉLÉCHARGEMENT ICI :

Soualiga Post.com

UN PORTAIL INTERNET POUR S'INSCRIRE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE A MIS EN PLACE UN «PORTAIL DE COORDINATION DES ADMISSIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR» VISANT À SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE PRÉ-INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Admission-postbac.fr regroupe ainsi l'ensemble des formations post-baccalauréat en France. Les jeunes doivent s'inscrire sur la plate-forme (c'est gratuit) puis dire ce qu'ils souhaitent faire une fois leur bac en poche. Un moteur de recherche est à leur disposition, ils doivent sélectionner les formations/études qu'ils souhaitent suivre. Plusieurs vœux peuvent être formulés. Attention, les jeunes n'ont que jusqu'au 20 mars pour s'inscrire et formuler leurs vœux, qui peuvent

être modifiés par la suite. Début juin, les jeunes commencent à recevoir des réponses des établissements auprès de qui ils se sont pré-inscrits. S'ils répondent « oui définitif » à une proposition, ils doivent ensuite effectuer l'inscription administrative. Le portail s'adresse à tous les lycéens de terminal, **quelle que soit leur série ainsi qu'aux jeunes titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent**, qui souhaitent intégrer une première année d'études supérieures.

A NOTER

- Avant de commencer votre inscription, vous devez avoir :
- ■ une adresse électronique valide à maintenir à jour jusqu'en septembre
- ■ votre INE (10 chiffres + 1 lettre). Il figure sur le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat. En cas de doute, adressez-vous à l'administration de votre établissement.
- ■ votre numéro d'inscription au baccalauréat dit « n° OCEAN » si vous êtes candidat libre au baccalauréat en France.
- ■ votre relevé de notes aux épreuves anticipées du baccalauréat ou le relevé de notes du baccalauréat.
- ■ le dernier avis d'imposition de votre (vos) parent(s) ou tuteur(s) pour, si vous le souhaitez, effectuer une simulation d'attribution d'une bourse sur critères sociaux.

ADMIN POSTBAC PERMET LES INSCRIPTIONS POUR LES FORMATIONS SUIVANTES

- **Les Licences** (1^{ère} année en université)
- **Les PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé)**, donnant accès à 4 filières : médecine, pharmacie, odontologie [dentiste] et maïeutique [sage-femme]
- **Les BTS (Brevet de Technicien Supérieur)**
- **Les BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)**
- **Les DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) des IUT (Instituts Universitaires de Technologie)**
- **Les DEUST (Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques)**
- **Les DU (Diplôme d'Université)**
- **Les DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)**
- **Les CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles)**
- **Les CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)**
- **Les DMA (Diplôme des Métiers d'Art)**
- **Les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture**
- **Les Ecoles Supérieures d'Art**
- **Les Formations d'Ingénieurs et en Ingénierie**
- **Les Ecoles de Commerce**
- **Les formations paramédicales et sociales** dont les DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique et les DE manipulateur d'électroradiologie médicale
- **Les MANAA (Mise A Niveau en Arts Appliqués)**
- **Les MANH (Mise A Niveau en Hôtellerie)**
- **Les formations préparant à l'enseignement supérieur** dont les CPES
- **Les mentions complémentaires**
- **Et d'autres formations professionnelles**, dont les diplômes de technicien supérieur



FOCUS SUR L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES

L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES EST DIVISÉE EN DEUX PÔLES : UN PÔLE EN GUADELOUPE ET UN PÔLE EN MARTINIQUE. CHACUN DISPENSE DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES.

QUE PEUT-ON ÉTUDIER EN GUADELOUPE ?

En Guadeloupe, il est possible d'étudier dans neuf établissements de type IUT, UFR (faculté) ou ESPE (ex-IUFM).

Pour s'inscrire, il faut choisir l'université des Antilles sur le portail Admission-postbac.fr puis confirmer l'inscription sur le site de [l'université des Antilles](http://l'universite-des-antilles.fr) entre le 8 et le 28 juillet 2017.

LE DÉPARTEMENT PLURIDISCIPLINAIRE DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES À SAINT-CLAUDE

Créé en 2003, le DPLSH est depuis 2012 un département autonome, composante de plein exercice de l'Université des Antilles et de la Guyane. Il partage le campus du Camp Jacob avec l'Institut Universitaire de Technologie. Il offre 3 filières disciplinaires relevant du domaine des Humanités.

- La filière de lettres modernes et classiques prépare à la Licence et au Master, mention lettres.

- La filière d'histoire et de sciences humaines et sociales, prépare à la Licence mention histoire (spécialité Institutions, Sciences de la Société) et, également, au Master d'Histoire et Patrimoine de la Caraïbe, ainsi qu'au Master de Science politique.

- La filière langues étrangères et appliquées (LEA) Anglais –Espagnol, de création récente, prépare à la Licence de cette mention (spécialité espaces Caraïbes - Amériques).

Ces filières ouvrent aussi bien la voie aux métiers de l'enseignement, de la culture et du patrimoine, de la médiation sociale qu'aux carrières de l'administration et des langues étrangères.

CONTACT : 0590 48 32 00

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION DE L'ACADÉMIE DE GUADELOUPE

L'ESPE est une composante de l'Université des Antilles et de la Guyane, créée et accréditée par l'arrêté conjoint du 30 août 2013 des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de l'éducation nationale. Elle assure les actions de formation initiale des étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation et des personnels enseignants et d'éducation stagiaires, dans le cadre des orientations définies par l'État. Ces actions comportent des enseignements communs permettant l'acquisition d'une culture professionnelle partagée et des enseignements spécifiques en fonction des métiers, des disciplines et des niveaux d'enseignement. Elles fournissent des enseignements disciplinaires et didactiques mais aussi en pédagogie et en sciences de l'éducation. L'école organise des formations de préparation aux concours de recrutement dans les métiers du professorat et de l'éducation.

CONTACT : 0590 21 36 36

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

L'IUT est situé à Saint-Claude. Il dispense des DUT en gestion des entreprises et des administrations option PMO (GEA) et en génie biologique agroalimentaire.

CONTACT : 0590 48 34 82

UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Ces deux portails (Sciences Exactes et Sciences Naturelles) permettent d'accéder à une offre de formation diversifiée donnant la possibilité aux étudiants de suivre un cursus complet, de la licence au doctorat, correspondant à leurs choix et à leur projet, dans les mêmes conditions que dans d'autres universités.

Il est proposé plusieurs formations à visée professionnelle :

- Deux diplômes d'ingénieurs orientés Développement Durable, l'un dans le domaine des Matériaux et l'autre dans celui des Systèmes Energétiques en particulier des Energies Renouvelables ;
- Plusieurs Licences professionnelles permettant de s'insérer dans la vie active après 3 ans ;
- Une Licence MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises) en partenariat avec l'Université Toulouse 3, qui ouvre cette année en apprentissage et qui dispose du soutien d'acteurs majeurs du monde socio-économique de nos régions.

CONTACT : 0590 48 31 56

UFR DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

«La formation STAPS est pluridisciplinaire et attractive, cependant le principal n'est pas de rentrer en STAPS, mais d'en sortir diplômé (Licence, Master ou Doctorat). Trop d'étudiants encore, échouent dans leurs études, faute d'avoir compris la véritable nature de la formation dispensée en STAPS», indique la direction. Il est donc conseillé aux lycéens et aux étudiants de prendre pleinement conscience lors de leur orientation, que l'UFR STAPS n'est pas un centre d'entraînement sportif.

Les enseignements théoriques et scientifiques représentent 75% du volume horaire de la formation. En STAPS on se prépare, par une pratique réfléchie et éclairée des apports des sciences de la vie, de l'homme et de la société, aux métiers de l'éducation physique, du sport et des activités physiques adaptées.

CONTACT : 0590 48 31 15

UFR DES SCIENCES JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES

Il est possible de suivre trois types de diplômes :

■ Licence LMD

- Licence Droit - Guadeloupe
- Licence Economie Gestion - Guadeloupe
- Licence Science Politique - Guadeloupe

■ Licence Professionnelle

- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme : Gestions des Entreprises Touristiques - Guadeloupe
- Licence Professionnelle Management des organisations : Direction et gestion des PME - Guadeloupe

■ Master LMD

- Master Droit Privé : Contentieux -P- Guadeloupe
- Master Droit Privé : Droit des Affaires -RP- Guadeloupe
- Master Droit Public : Droit et Administration des Collectivités Territoriales -P- Guadeloupe
- Master Droit Public : Administration Publique - RP - Guadeloupe
- Master Droit Public : Droit Public Fondamental -R- Guadeloupe
- Master Economie : Commerce International -RP-Guadeloupe

- Master Economie : Economie du Développement et de l'Environnement - RP- Guadeloupe
- Master Science Politique -RP- Guadeloupe

■ Préparation aux concours

Préparation concours administration générale



UFR DES SCIENCES MÉDICALES

Il est possible de suivre trois types de diplômes :

■ Licence LMD

- concours ergothérapie
- concours kinésithérapie
- concours psychothérapie
- L1 ETUDES DE SANTE - Première année commune des études de santé - *Guadeloupe*

■ Diplôme Universitaire

- DU Cancérologie Clinique
- DU Communication Médicale Scientifique
- DU Conseil en Activité Physique et Santé
- DU D'Homéopathie
- DU Drépanocytose
- DU Education Thérapeutique
- DU Gynécologie médicale, obstétrique et orthogénie
- DU Infection par le VIH
- DU Médecine de Rééducation
- DU Nutrition Clinique
- DU Plaies et Cicatrisations
- DU Soins Palliatifs

■ 3^{ème} cycle études médicales

- DE docteur en médecine
- DES Anatomie et cytologie pathologiques
- DES Anesthésie-réanimation -

- DES Biologie médicale
- DES Cardiologie et maladies vasculaires
- DES Chirurgie générale
- DES Dermatologie et vénéréologie
- DES Endocrinologie et métabolisme
- DES Gastro-entérologie et hépatologie
- DES Gynécologie obstétrique
- DES Médecine générale
- DES Médecine interne
- DES Médecine nucléaire
- DES Médecine physique et de réadaptation
- DES Néphrologie
- DES Neurochirurgie
- DES Neurologie
- DES Oncologie médicale
- DES Oncologie onco-hématologie
- DES Oncologie Radiothérapique
- DES Ophtalmologie
- DES Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale - *Guadeloupe*
- DES Pédiatrie - *Guadeloupe*
- DES Pneumologie - *Guadeloupe*
- DES Psychiatrie - *Guadeloupe*

- DES Radiodiagnostic et imagerie médicale - *Guadeloupe*
- DES Rhumatologie - *Guadeloupe*
- DES Santé publique et médecine sociale - *Guadeloupe*
- DESC Addictologie - *Guadeloupe*
- DESC Cancérologie - *Guadeloupe*
- DESC Chirurgie infantile - *Guadeloupe*
- DESC Chirurgie orthopédique et traumatologie - *Guadeloupe*
- DESC Chirurgie urologique - *Guadeloupe*
- DESC Chirurgie vasculaire - *Guadeloupe*
- DESC Chirurgie viscérale et digestive - *Guadeloupe*
- DESC Gériatrie - *Guadeloupe*
- DESC Médecine d'urgence - *Guadeloupe*
- DESC Médecine légale et expertises médicales - *Guadeloupe*
- DESC Médecine Vascularie
- DESC Néonatalogie - *Guadeloupe*
- DESC Nutrition - *Guadeloupe*
- DESC Pathologie infectieuse et tropicale, clinique et biologique - *Guadeloupe*
- DESC Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent - *Guadeloupe*
- DESC Réanimation

Pôle Martinique

- Antenne de UFR des sciences Médicales
- Département Scientifique Interfacultaire (DSI) - *Martinique*
- ESPE de la Martinique (ex IUFM)
- Faculté de droit et d'économie de la Martinique
- Institut d'études judiciaires (IEJ) - *Martinique*

- Institut Universitaire de Formation Continue - *Martinique*
- Institut Universitaire de Technologie (IUT) - *Schoelcher*
- IPAG - *Martinique*
- Service des technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (STICE)
- UFR des Lettres et Sciences humaines Martinique

ÉTUDIER AU CANADA ?



DE NOMBREUX JEUNES
SAINT-MARTINOIS SOUHAITENT
ALLER ÉTUDIER AU CANADA.
C'EST TOUT À FAIT POSSIBLE.

De nombreuses universités au Québec ou ailleurs dans le pays, accueillent des étudiants étrangers. De même que des écoles. Il faut savoir qu'il existe des règles à respecter. On ne va pas étudier au Canada comme on va étudier en France.

LE PERMIS D'ÉTUDIER

Il faut tout d'abord un permis d'étudier. Attention, il ne s'agit pas ni d'un document de voyage, ni d'un permis de travail.

Le permis d'étudier permet juste de prouver que vous êtes accepté par une école. Il est délivré par le gouvernement.

Pour être admissible, il faut :

- Avoir été accepté par un **établissement d'enseignement désigné** au Canada;
- Prouver que vous avez assez d'argent pour payer les frais de scolarité, les frais de subsistance, pour vous et les membres de votre famille qui vous accompagnent au Canada, les frais de transport, pour vous et les membres de votre famille qui vous accompagnent;

Si vous suivez un cours ou un programme de courte durée (six mois), vous n'avez pas besoin de permis d'études. Par contre vous êtes obligé de terminer celui-ci dans la période pour laquelle vous avez été autorisé à séjourner au Canada.

- Être un citoyen respectueux de la loi, sans casier judiciaire, et ne pas présenter de risques pour la sécurité du Canada. Vous aurez peut-être à remettre un certificat de police;
- Être en bonne santé et disposer à se soumettre à un examen médical, si besoin est;
- Convaincre l'agent d'immigration que vous quitterez le Canada à la fin de votre séjour autorisé.

La demande se fait auprès du bureau de l'immigration.

Attention !

Si vous présentez une demande de permis d'études et que votre lettre d'acceptation provient d'un établissement qui **n'a pas été désigné** pour le recrutement d'étudiants étrangers, votre demande sera refusée.

EXEMPLES D'UNIVERSITÉS QUI RECRUTENT DES ÉLÈVES DES LYCÉES À PROGRAMME FRANÇAIS AU CANADA

Carleton University
Concordia University
Dalhousie University
Glendon College (York University)
HEC Montréal
McMaster University
Mc Gill University
Polytechnique Montréal
Queen's University
Ryerson University
Université d'Ottawa
Université de Montréal
Université du Québec à Montréal
Université Laval
University of Alberta
University of British Columbia
University of Calgary
University of Toronto
University of Waterloo
Western University



IMMOBILIER : ON NE DOIT PAS VOUS REFUSER VOTRE CAUTION AU PRÉTEXTE QUE VOUS ÊTES ULTRAMARINS

EN 2016, PLUSIEURS ÉTUDIANTS ORIGINAIRES D'OUTRE-MER QUI SONT PARTIS POURSUIVRE LEUR ÉTUDES DANS L'HEXAGONE, SE SONT VU OPPOSER PAR DES AGENCES IMMOBILIÈRES DES REFUS DE CAUTION LOCATIVE EN RAISON DE LA DOMICILIATION BANCAIRE DE LEUR CAUTION OU DE LEUR GARANT.

Suite à ces comportements abusifs, Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer et Jean-Marc Mormeck, délégué interministériel à l'Égalité des chances des Français d'Outre-mer ont co-signé en novembre dernier un courrier qu'ils ont adressé aux professionnels de l'immobilier pour leur rappeler «le caractère illégal du refus de caution locative en raison d'une domiciliation bancaire Outre-mer». Ils insistent sur la responsabilité des professionnels dans l'information des agences de leurs réseaux et soulignent qu'ils resteront particulièrement vigilants sur ce sujet.

Tous les jeunes ultramarins venant s'installer ou poursuivre leurs études en métropole peuvent bénéficier gratuitement d'une caution solidaire des loyers sur une durée de trois ans. En effet, mis en place par l'Etat et Action Logement, Visale est étendu

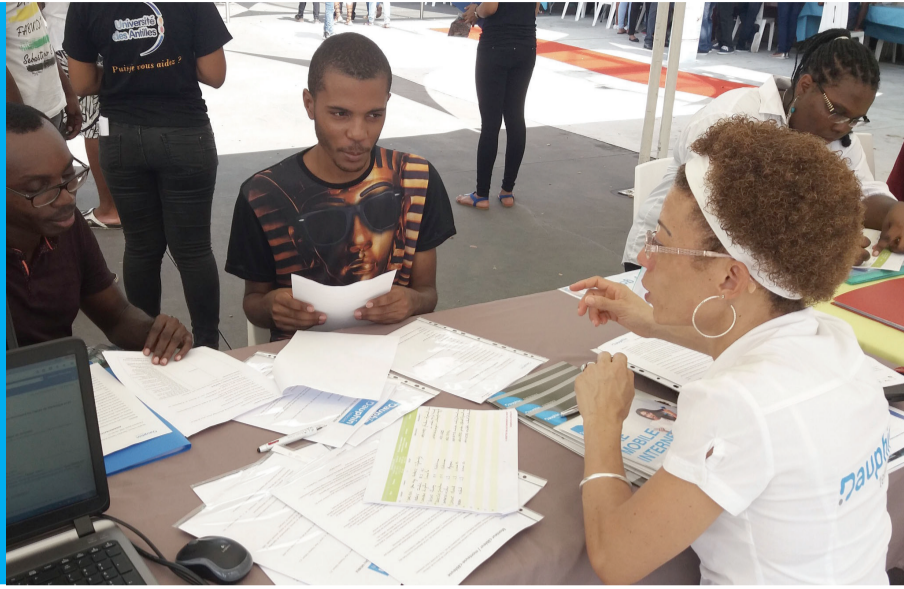
depuis le 30 septembre à tous les jeunes de moins de 30 ans, à l'exception des étudiants non boursiers rattachés au foyer fiscal de leurs parents qui eux, peuvent bénéficier de la Caution locative étudiante (CLE).

Ce que dit la loi

« Lorsqu'un cautionnement pour les sommes dont le locataire serait débiteur dans le cadre d'un contrat de location conclu en application du présent titre est exigé par le bailleur, celui-ci ne peut refuser la caution présentée au motif qu'elle ne possède pas la nationalité française ou qu'elle ne réside **pas sur le territoire métropolitain.** »

(Article 22-1 de la loi n°89-462 du 6 juillet 89 tel que modifiée par la loi n°2006-872 du 13 juillet 2006).

AIDER À DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL



Si un jeune vous soumet sa candidature, quelle est la première question que vous allez lui poser ?

Lorsqu'un jeune souhaite travailler chez Dauphin Telecom, notre première question est «dans quel service». En effet nous disposons en interne de nombreux départements et il nous est arrivé de recevoir des candidatures pour travailler dans notre société, sans précision du poste souhaité !

En deuxième question : « quel diplôme avez-vous ».

Le jeune diplômé pêche souvent par un manque d'expérience qui le disqualifie souvent à toute forme d'embauche. Partagez-vous ce point de vue que peuvent avoir de nombreux employeurs ?

Nous sommes en général très favorable à recevoir des stagiaires. Cette étape aide un jeune à découvrir le monde du travail et voir comment nous fonctionnons chez Dauphin. Par la suite s'il revient nous, un diplôme en poche, correspondant à nos besoins, nous sommes plus aptes à juger de l'intérêt de sa candidature, car nous avons eu un aperçu de ce qu'il peut faire et

de sa motivation lors de son stage. Malheureusement notre domaine d'activité est assez pointu et réclame des compétences qui ne sont pas toujours celles des jeunes présents sur l'île.

Le manque de compétences locales est souvent avancé pour justifier les difficultés de recrutement. Êtes-vous concerné par ce problème ? Si oui, comment y remédiez-vous ?

En milieu d'année 2016, dans le cadre du déploiement de sa fibre optique, Dauphin Telecom a eu besoin de compléter ses équipes techniques. En quête d'un technicien fibre, l'entreprise contacte Pôle Emploi courant mai. Après plusieurs candidatures proposées qui ne correspondaient

pas exactement à nos besoins, Eve Riboud la directrice générale et Frédérique Bjedic, la directrice technique ont reçu le CV de Mickael Boulate qui disposait d'une expérience Télécom en cuivre. Toutefois une formation était nécessaire pour acquérir les connaissances des réseaux en fibre optique. Nous avons décidé de faire confiance à Mickael et nous nous sommes engagés à l'embaucher s'il suivait une formation. C'est ce qui s'est passé. Nous avons eu l'aide de Pôle Emploi et Mickael est parti en formation dans le centre AFEIR qui est le seul en France à dispenser cette spécialité. Après un peu plus d'un mois, Mickael est revenu à Saint Martin, son diplôme en poche fin décembre 2016. Et il a intégré notre équipe le 2 janvier.

“Nous avons décidé de faire confiance à Mickael et nous nous sommes engagés à l'embaucher s'il suivait une formation.”



QUESTIONS ÉTUDIANTS...

Prénom : **Allister**

Âge : **24**

Étude : **baccalauréat en génie mécanique**

Lieu de résidence : **Chicoutimi (Québec)/
Port de Galisbay
(Saint-Martin)**

Ambition professionnelle : **Devenir ingénieur en aéronautique**

“Je n’ai pas hésité, et avec ma famille, nous avons entamé la procédure dans la minute.”

Quel est votre parcours ?

J’ai effectué un parcours “classique” si l’on veut, c’est-à-dire une seconde générale suivie d’une première et d’une terminale S (scientifique) avec comme options musique et natation.

Comment avez-vous pris la décision de partir de Saint-Martin pour suivre des études ?

Au départ je pensais poursuivre mes études en métropole comme la plupart de mes camarades puis un proche de ma mère lui a parlé du Canada où les universités étaient à la recherche d’étudiants internationaux ainsi que des ententes avec la France au niveau des diplômes. Je n’ai pas hésité, et avec ma famille, nous avons entamé la procédure dans la minute. L’envie de découvrir de nouveaux paysages, un nouveau monde a eu un énorme impact dans cette prise de décision.

Quand vous avez quitté Saint-Martin, quel a été votre sentiment ?

J’ai quitté Saint-Martin le 1^{er} septembre 2013. Il est difficile de décrire que j’ai ressenti en montant dans l’avion... J’étais partagé entre l’excitation, la peur de l’inconnu, Je quittais ma famille, j’allais être livré à moi-même dans un pays où je n’avais jamais mis les pieds et où ni famille ni ami n’était là pour m’aider à m’installer... Ma mère m’a toutefois

accompagné pour les démarches administratives à l’université et la recherche de logement.

Avez-vous rencontré des difficultés ? Si oui, lesquelles et comment les avez-vous surmontées ?

La première difficulté à laquelle il faut se préparer c’est l’hiver canadien ! Pour ceux qui ont voyagé un peu en métropole durant l’hiver, il faut savoir qu’ici, au Canada, on atteint un tout autre niveau avec des températures allant jusqu’à -40°C.

La deuxième difficulté est un peu liée à la première, il s’agit du budget “vêtements d’hiver” ! C’est toute une aventure de s’équiper ! Mais j’ai eu la chance de trouver des vêtements d’occasion que pouvait fournir mon université.

Depuis que vous êtes parti, quel est votre plus beau souvenir ?

Mon plus beau souvenir est le road trip organisé avec des amis entre le Canada et les États-Unis. 3000 km aller-retour en voiture jusqu’à New York en passant par Boston, Springfield, les chutes du Niagara et Toronto.

Quels conseils donneriez-vous aux bacheliers saint-martinois qui hésitent à partir ?

Que vous fassiez vos études en métropole, au Canada ou ailleurs, l’essentiel est de ne pas regretter son choix et surtout profitez de votre jeunesse pour acquérir un maximum d’expérience.



QUESTIONS ÉTUDIANTS...

Prénom : **Jahaira**

Âge : **19**

Étude : **1^{ère} année de licence LLCER anglais**

Lieu de résidence : **Montpellier**

Ambition professionnelle : **Devenir professeur d'anglais**

“C’était obligatoire que je quitte Saint-Martin car les études que je voulais faire n’étaient pas dispensées sur l’île.”

Quel est votre parcours ?

J’ai préparé un bac pro gestion administration au lycée polyvalent des îles du Nord à Saint-Martin que j’ai obtenu avec une mention bien. Passionnée par les langues, et plus particulièrement par l’anglais, j’ai décidé de poursuivre mes études en licence LLCER. Je suis actuellement en première année d’une licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Anglais à Montpellier.

Comment avez-vous pris la décision de partir de Saint-Martin pour suivre des études ?

Je n’avais pas le choix. C’était obligatoire que je quitte Saint-Martin car les études que je voulais faire n’étaient pas dispensées sur l’île.

Sur un coup tête, je n’avais pas envie d’aller sur les îles voisines, comme la Guadeloupe, ou la Martinique. Je voulais aller plus loin.

Quand vous avez quitté Saint-Martin, quel a été votre sentiment ?

Triste, parce que je devais quitter ma mère pour la première fois. Mais j’ai aussi eu un sentiment de soulagement car je sais que cette décision me sera bénéfique dans mon futur. Pouvoir partir faire ses études est une grande opportunité que je considère qu’il faut saisir.

Avez-vous rencontré des difficultés ? Si oui, lesquelles et comment les avez-vous surmontées ?

Certaines fois j’ai eu des difficultés avec la solitude et le froid. Bon, je devais sortir de ma zone de confort et interagir avec des nouvelles personnes, créer des relations.

Depuis que vous êtes parti, quel est votre plus beau souvenir ?

Suite à un événement organisé par les membres de Pelicarus (repas au buffet chinois, bowling) j’ai passé une journée très agréable remplie de rires et de sourires.

Quels conseils donneriez-vous aux bacheliers saint-martinois qui hésitent à partir ?

1. N’ayez pas peur de prendre des risques. Une nouvelle expérience pourrait vous apporter plaisir et vous ouvrir de nouvelles portes professionnellement et personnellement.
2. Cela vous fera grandir en tant que personne, cela vous rendra plus indépendant et mature.
3. Si vous envisagez de quitter Saint-Martin, demandez aux gens autour qui résident à l’extérieur de l’île pour certains conseils et leurs opinions.



SE LOGER AVEC LE CROUS

[CROUS : CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES]

À proximité de l'université, le Crous propose des logements pour les étudiants. L'intérêt est d'avoir un logement meublé, équipé (salle de loisirs, internet, etc.) et d'être proche du campus. Le nombre de chambres est toutefois limité. Il faut faire une demande

avant le 30 avril en constituant un dossier social étudiant (DES). À noter que ce DES est un dossier unique pour une demande de bourse et de logement.

Pour faire la demande : [cliquez ici.](#)

SE LOGER AU CROUS : INSCRIPTION AVANT LE 30 AVRIL

En Guadeloupe

Campus de Fouillole

B.P. 444

97164 Pointe à Pitre Cedex

Tél. 0590 89 46 60

Fax : 0590 82 96 72

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Résidence de St-Claude

Route de Morin

B.P.473

97100 Basse Terre

Tel : 0590 32 83 27

Fax : 0590 95 80 03

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Spécial pour les ultramarins

UN ÉTUDIANT RÉFÉRANT

Sa mission est de répondre à toutes les questions pratiques qui se posent au moment de votre installation. C'est un étudiant lui-même originaire des collectivités d'outre-mer, mais déjà présent sur le territoire métropolitain. Ce dispositif concerne les académies qui accueillent traditionnellement le plus grand nombre d'étudiants ultramarins, à savoir les académies du Sud de la France et de la région parisienne.

PRIORITÉ POUR OBTENIR UN LOGEMENT EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

A un niveau de bourse équivalent, les Crous donnent la priorité aux étudiants ultramarins dans l'attribution d'un **logement en résidence universitaire**. Des guichets uniques seront mis en place. Prenez contact avec le **Crous de votre académie d'accueil**, à votre arrivée.





LES AIDES FINANCIÈRES

VOICI QUELQUES-UNES DES AIDES FINANCIÈRES AUXQUELLES LES JEUNES SAINT-MARTINOIS PEUVENT PRÉTENDRE.

BOURSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Peuvent demander une bourse les étudiants âgés de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire lors de la première demande. La limite d'âge peut être reculée en fonction de la durée du service civique, du volontariat dans les armées ou du volontariat civil. Le candidat doit justifier de la possession du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence ou dispense. Cette condition n'est pas exigée pour l'attribution d'une bourse lors du passage en deuxième année d'études supérieures. (source : Crous)

[> CLIQUEZ ICI POUR PLUS D'INFO](#)

ALLOCATION LOGEMENT À CARACTÈRE SOCIAL

Les aides au logement sont attribuées aux étudiants par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur des critères sociaux (ressources, situation familiale, nature du logement, etc.). L'Allocation Logement à caractère Social (ALS) concerne tous les étudiants (sans distinction d'âge et de situation familiale), qu'ils soient locataires, sous-locataires ou co-locataires.

BOURSE TERRITORIALE DE LA COLLECTIVITÉ

En complément des autres aides, les jeunes saint-martinois peuvent solliciter une bourse territoriale auprès de la Collectivité. Son montant est de 2 200 euros maximum, il varie selon le revenu des parents. Elle est versée en deux fois. Les étudiants en BTS alternance ne peuvent pas demander cette bourse.

ZOOM SUR...

LE PASSEPORT-MOBILITÉ ÉTUDES DE LADOM

Il s'agit d'une **aide au voyage** sur la demande de l'étudiant âgé de moins de 26 ans résidant en outre-mer et qui veut aller étudier en métropole ou ailleurs en outre-mer.

Cette aide est attribuée aux étudiants qui ne peuvent accomplir leur cycle universitaire sur leur territoire, soit en raison de l'inexistence de la filière, soit en raison de la saturation de la spécialité. Elle s'adresse aux étudiants rattachés à un **foyer fiscal dont le niveau de ressources**, défini comme étant le rapport entre le revenu annuel et le nombre de parts, **ne dépasse pas 26 631€** sur le dernier avis d'imposition.

Ce dispositif ouvre droit à une prise en charge :

- D'un **acheminement aller** vers le lieu d'étude de l'étudiant **par année universitaire ou scolaire**
- D'un **acheminement retour** vers le DOM de résidence de l'étudiant **par année universitaire ou scolaire**

PLUS D'INFO
CLIQUEZ ICI



ACCUEIL

PME

ACT

A+ / A- | FAQ

Me connecter

Créer un compte

